INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

ICCAT CICTA CICAA

COMISIÓN INTERNACIONAL PARA LA CONSERVACIÓN DEL ATÚN ATLÁNTICO

GBYP - ICCAT
SALIDA
Nº 1037
FECHA 5 AGO. 2016

MADRID, le 5 août 2016

CIRCULAIRE ICCAT-GBYP # 1037 / 2016

OBJET: APPEL D'OFFRES ICCAT/GBYP 11/2016
ÉTUDES BIOLOGIQUES (DETERMINATION DE L'AGE)- PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE THON ROUGE ENGLOBANT TOUT L'ATLANTIQUE (ICCAT/GBYP- PHASE 6)

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'appel d'offres ICCAT-GBYP 11/2016 – Études biologiques (Détermination de l'âge) du Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (ICCAT/GBYP – phase 6).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

COMISION INTERNACIONAL - Conservación ICCAT

Driss Meski
Secrétaire exécutif de l'ICCAT

DISTRIBUTION :

- **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :	M. Tsamenyi	**Président du COC :**	D. Campbell
Premier Vice-Président :	S. Depypere	**Président du PWG**	F. Donatella
Second Vice-Président :	R. Delgado	**Présidente du STACFAD**	S. Lapointe
Président du SCRS :	D. Die		

- **Chefs de délégation**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**
- **Chefs scientifiques**

PIECE JOINTE :
Appel d'offres ICCAT-GBYP 11/2016

APPEL D'OFFRES ICCAT-GBYP 11/2016
ÉTUDES BIOLOGIQUES (DÉTERMINATION DE L'ÂGE)
PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE THON ROUGE ENGLOBANT TOUT L'ATLANTIQUE (ICCAT-GBYP – PHASE 6)

1. Contexte et objectifs de l'ICCAT-GBYP

Les principaux objectifs du Programme de recherche de l'ICCAT sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (ICCAT-GBYP) consistent à améliorer : a) la compréhension des processus biologiques et écologiques fondamentaux, b) la méthodologie d'évaluation actuelle, c) les procédures de gestion et d) l'avis.

Les principales tâches visent à réduire l'incertitude entourant l'évaluation des stocks et à fournir un avis de gestion solide. Cela nécessite une meilleure connaissance des processus et des paramètres biologiques fondamentaux.

Le présent appel d'offres concerne l'amélioration de l'une des principales activités qui devront être menées dans la phase 6 (2016-février 2017), à savoir les études biologiques.

ÉTUDES BIOLOGIQUES (ICCAT-GBYP 11/2016)

2. Contexte et objectifs

L'un des principaux objectifs de l'ICCAT-GBYP consiste à améliorer la compréhension des processus biologiques et écologiques fondamentaux du thon rouge de l'Atlantique. Dans le cadre de ce programme, l'échantillonnage biologique des principales pêcheries de thon rouge a déjà commencé en 2011. Cet échantillonnage concernait la collecte des données d'âge, de taille, de poids, de sexe, de maturité, de fécondité, de la forme des otolithes et des échantillons tissulaires pour des analyses génétiques et micro-chimiques à des fins d'identification des sous-populations. Les travaux à réaliser dans la phase 6 seront fondamentalement les mêmes (excluant les études de fécondité et maturité), l'échantillonnage s'élargissant pour englober des zones et des pêcheries qui n'étaient pas couvertes lors des phases antérieures ou l'étaient insuffisamment, conformément au schéma d'échantillonnage de l'ICCAT-GBYP. Un premier appel avait été lancé pour couvrir ces besoins, tandis que d'autres contrats ont été conclus aux fins de l'échantillonnage des adultes reproducteurs issus des quatre zones principales de la mer Méditerranée. Conformément à la recommandation formulée par le comité directeur de l'ICCAT-GBYP en juillet 2016, un effort supplémentaire devra être consacré à la lecture et la détermination de l'âge de la plupart des otolithes recueillis jusqu'à présent, à condition d'utiliser ces otolithes en les préservant en vue de la réalisation d'études microchimiques supplémentaires.

Les résultats de ces lectures d'âge supplémentaires devraient être fournis au groupe d'espèces sur le thon rouge du SCRS lors de la réunion de préparation des données qui aura lieu en 2017.

Dans le cadre de ce programme, les instituts scientifiques ainsi que les entités publiques ou privées sont invités à présenter leurs offres afin de mener à bien l'étude.

3. Tâches du prestataire

Le prestataire travaillera en étroite consultation avec l'ICCAT-GBYP dans la réalisation des études supplémentaires de détermination de l'âge requises pour le dernier volet de la phase 6.

Un catalogue préliminaire des échantillons disponibles déjà prélevés dans le cadre de l'ICCAT-GBYP lors des phases antérieures pour les diverses strates est disponible (cf. Appendice). Tous les échantillons sont actuellement stockés dans une unité de stockage biologique conservée à la Fundación AZTI en Espagne.

Le prestataire sera chargé des tâches suivantes :

i) sélection initiale des échantillons d'otolithes nécessaires, sur la base de la liste des échantillons disponibles (cf. Appendice), afin de présenter une demande spécifique aux fins de l'obtention de ces échantillons ;
ii) préparation des 2.000 échantillons d'otolithes aux fins de la détermination de leur âge, au moyen des systèmes et techniques les plus modernes, en tenant compte de la nécessité absolue de préserver les échantillons en vue de procéder à leur analyse microchimique ultérieure ;
iii) documentation de chaque otolithe au moyen de photos commentées et prises en appliquant la méthodologie utilisée pour la calibration de l'age de l'ICCAT-GBYP (www.iccat.int/GBYP/Documents/BIOLOGICAL%20STUDIES/PHASE%204/_GBYP_Biological_studies_Final_Report_2014.pdf pages 86-96) ;
iv) réalisation de la lecture de l'âge de chaque échantillon, en utilisant la meilleure méthodologie disponible et en fournissant les tableaux détaillés et les tableaux agrégés pour les classes d'âge et de longueur à la fourche (10 cm), par strates de zone et de sous-zone et par année de la capture ; et
v) présentation d'un rapport exhaustif de l'étude, destiné à l'usage du SCRS.

Le présent contrat couvre la période allant jusqu'au 31 janvier 2017.

Le(s) prestataire(s) devra(ont) présenter une proposition comprenant les éléments ci-après :

a) Nombre d'échantillons d'otolithes par strate et classe de tailles, à extraire du stockage d'échantillons et de tissus de l'ICCAT-GBYP, pour un total de 2.000 échantillons, (cf. point 3. i) ci-dessus).
b) Protocoles concernant la méthodologie qui sera utilisée pour les analyses de détermination de l'âge (avec plusieurs lecteurs, de préférence 3) et la documentation individuelle requise de chaque échantillon. Le protocole devra également inclure les parties concernant le retour des échantillons à l'unité de stockage à des fins d'analyses ultérieures.
c) Analyse comparative exhaustive de la détermination de l'âge entre les multiples lecteurs (de préférence 3), y compris des lectures comparatives pour chaque échantillon (calibration) et entre les zones par année.

Le prestataire devra s'efforcer de garantir une couverture intégrale de toutes les strates, en fonction de la disponibilité des échantillons d'otolithes ayant déjà été recueillis (cf. Appendice). Le prestataire devra également clairement indiquer la disponibilité du personnel scientifique à participer aux réunions opérationnelles de l'ICCAT-GBYP même avec un préavis très court. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupe d'entités, une entité responsable administrative et scientifique devra être identifiée.

4. Qualifications minimales du prestataire

☑ Expérience documentée de plusieurs années dans des études sur la biologie thonière. La préférence sera accordée à l'expérience acquise en matière d'études sur la détermination de l'âge, particulièrement pour les espèces de grands pélagiques en général et le thon rouge en particulier.
☑ Disponibilité d'une équipe de scientifiques suffisamment qualifiés pour réaliser les tâches requises dans les délais requis.
☑ Excellente maîtrise de l'une des trois langues officielles de l'ICCAT (anglais, espagnol ou français). Un niveau élevé de connaissances de l'anglais est hautement souhaitable.

5. Demande d'offres

Les entités intéressées devraient soumettre une offre à l'attention du Secrétaire exécutif de l'ICCAT (**driss.meski@iccat.int**) avant le **31 août 2016**, incluant :

a) L'offre détaillée devra tenir compte de la disponibilité des échantillons d'otolithes par strate de zone et sous-zone par année et des recommandations formulées par le comité directeur de l'ICCAT-GBYP, compte tenu du fait que l'analyse devra inclure 2.000 échantillons d'otolithes. La proposition devra inclure les coefficients de variation escomptés associés aux strates et le nombre (2.000) de lectures à réaliser ainsi que les protocoles à adopter, pour les besoins du projet de rapport final (**document nº2**) et du rapport final (**document nº3)**. Les écarts par rapport aux recommandations

formulées par le Comité directeur de l'ICCAT-GBYP ou tout autre écart devront être dûment justifiés.

b) Les curriculums du personnel scientifique.
c) Le curriculum de l'/des institution(s) ou de l'/des entité(s) présentant leur candidature au présent appel d'offres, y compris l'expérience documentée en la matière, incluant les récents contrats pertinents portant sur des activités identiques ou similaires et d'autres références.
d) Le budget préliminaire estimé couvrant l'ensemble du travail à réaliser pour la détermination de l'âge, à détailler par composantes individuelles : les coûts de personnel, le matériel consommable, les déplacements et toute activité sous-traitée. Il convient également d'inclure dans le budget les frais d'acheminement pour recevoir les échantillons et les retourner à AZTI (Espagne), l'ensemble des coûts couvrant les analyses et les photos et tout autre frais nécessaire y afférent pour réaliser ce travail ainsi que toute condition de remise ; les frais généraux couvrant les frais administratifs et autres pourraient être admis à hauteur de 10% maximum des frais de personnel, tandis que les contrats de sous-traitance peuvent être admis à hauteur de 40 % maximum du budget et ils doivent être entièrement détaillés dans la proposition.
e) Nom, adresse et numéro de téléphone de l'organisme soumissionnaire, ainsi que les coordonnées bancaires détaillées.
f) Les informations institutionnelles et administratives de référence de l'organisme soumissionnaire (par ex. : statuts, type d'institution, budget annuel, procédures de contrôle du budget, etc.).
g) Une liste détaillée de toute activité sous-traitée.
h) Une déclaration spécifiant que l'institution soumissionnaire appliquera la structure des strates de zone et sous-zone (cf. Appendice), les méthodologies convenues pour la détermination de l'âge ainsi que les normes administratives spécifiées dans le contrat.
i) Une déclaration spécifiant que tous les commentaires éventuellement réalisés sur le projet de rapport final (**document nº2)** seront inclus dans le rapport final **(document nº3)** avant sa présentation à l'ICCAT.
j) Une déclaration spécifiant que le personnel et tout le personnel sous-traité bénéficieront d'une couverture d'assurance complète pour les activités d'échantillonnage et les travaux en laboratoire qui seront réalisés conformément aux termes de l'appel d'offres, dégageant l'ICCAT de toute responsabilité concernant le travail que réalisera chaque institution soumissionnaire.
k) Une référence au présent appel d'offres (le cas échéant) (ICCAT-GBYP 11/2016).
l) Une déclaration spécifiant l'étendue de l'accord avec tous les termes, conditions et dispositions ci-inclus.

Les offres qui ne sont pas accompagnées de la documentation ou des informations requises ou qui rejettent les modalités et les conditions de l'appel d'offres ne seront pas examinées.

Les prestataires peuvent être soit des institutions de recherche, telles que des laboratoires gouvernementaux ou privés, des universités ou des cabinets-conseils privés ou toute autre entité possédant les qualifications requises.

Le prestataire devrait être disposé à faire un compte rendu à toute réunion requise par l'ICCAT.

Le Secrétariat de l'ICCAT procédera à la sélection des offres et prendra une décision quant au(x) contrats à attribuer.

6. Documents à fournir

Nº 1 Un rapport succinct portant sur les activités initiales, comprenant tous les protocoles définitifs pour les analyses de détermination de l'âge (comprenant les spécifications de la documentation photographique), le nombre d'échantillons par année et strate à recevoir ou qui ont déjà été sollicités à la Fundación AZTI (qui conserve l'unité de stockage des échantillons biologiques et tissulaires), y compris une description des travaux réalisés jusqu'à cette date, à transmettre au plus tard 30 jours après la signature du contrat.

Nº 2 Le projet de rapport final à soumettre le **15 janvier 2017** au plus tard, comprenant des commentaires sur :

I. Le rapport scientifique, tenant compte des publications scientifiques pertinentes comprenant :

a) Une description complète des travaux réalisés pour déterminer l'âge des échantillons.
b) Une description détaillée de la méthodologie et des protocoles.
c) Des tableaux détaillés comprenant le nombre définitif de lectures par année, strates de zone et sous-zone et classe de tailles, avec les analyses statistiques s'y rapportant.
e) Une description détaillée de l'analyse réalisée, comprenant les lectures comparatives pour le même otolithe par les différents lecteurs (de préférence 3, en vue de la calibration) et les résultats obtenus en ce qui concerne la comparaison entre les zones par année. Les lectures individuelles devront également être présentées dans le fichier Excel, dans le respect du format et des codes actuellement utilisés pour la base de données biologiques de l'ICCAT-GBYP (cf. Appendice).
e) Une copie complète de toutes les photographies électroniques commentées des échantillons d'otolithes, ainsi qu'un fichier Excel détaillant les échantillons.
f) Un résumé exécutif du rapport final.

II. Une présentation actualisée en PowerPoint des principaux résultats.

Nº3 Le rapport final, à préparer en tenant compte des commentaires formulés par l'ICCAT, ainsi que le rapport administratif complet contenant des copies de tous les documents administratifs, à remettre au plus tard le **31 janvier 2017**.

Afin de faciliter le respect des exigences de déclaration, l'ICCAT-GBYP pourrait éventuellement fournir un modèle de rapport.

7. Détails des paiements

Des versements seront réalisés conformément au calendrier suivant :

1. 30 % du montant total du contrat à la **signature de celui-ci.**
2. 20% lors de la remise et de l'approbation du **document nº1**.
3. 50% après l'approbation du rapport final (**document nº3)** auquel les commentaires formulés par l'ICCAT-GBYP auront été ajoutés et après l'approbation des documents administratifs.

8. Logistique

Tous les documents fournis par le prestataire doivent être en MS Word ou dans une version compatible, les tableaux doivent être en Excel ou dans une version compatible, les figures et les photographies doivent être au format JPEG ou TIFF ou dans une version compatible. Le format de la base de données devra être concerté avec le Secrétariat de l'ICCAT. Tous les documents présentés devront être rédigés en anglais, espagnol ou français.

9. Propriété intellectuelle

Tous les matériaux produits par le prestataire relèveront de la propriété de l'ICCAT-GBYP et ne peuvent en aucun cas être diffusés par l'adjudicataire du contrat.

Pour obtenir davantage d'information sur le présent appel d'offres, veuillez prendre contact avec le coordinateur de l'ICCAT-GBYP à l'adresse suivante : **antonio.dinatale@iccat.int**.